

ENVIRONNEMENT

HUMAIN  
SOCIAL

ECONOMIE

DEMARCHE  
DD  
GLOABLE

# Coaching



## PERFORMANCES & AUTONOMIE

### Qu'est-ce que le coaching professionnel ?

C'est l'art d'accompagner une **personne** (dit coaching individuel), un **groupe** (coaching d'équipe) ou une **organisation**, dans la **définition et l'atteinte** d'un **objectif** ambitieux (souvent un objectif comportemental, d'efficacité et de performance).

Le **coaching d'équipe** vise à ce que le résultat du travail de l'équipe soit supérieur à la somme des résultats de ses membres. Il n'équivaut pas à coacher chaque membre individuellement mais bien une équipe, considérée comme un tout systémique, dont le fonctionnement interne doit, au final, être le plus optimal et efficace possible. Ce type de coaching vise la performance : le fonctionnement efficace de l'équipe est au centre des préoccupations. Coacher une équipe c'est à la fois tenir compte des individualités qui la composent et savoir réunir ces individualités le temps d'un projet ou d'une action déterminée autour d'un même objectif. La mission du coach est de savoir **faire fonctionner ces individualités** et leur permettre de cohabiter, d'exprimer leurs talents respectifs dans une seule et même équipe. C'est la réflexion qui est menée en groupe autour de sujets précis qui donne lieu à l'expression de tous et à une prise de décision totale et entière.

### POURQUOI

#### Objectifs opérationnels (pour le groupe)

- Développer des compétences particulières dans les équipes
- Apprendre à ses équipes à communiquer et travailler efficacement
- Renforcer la cohésion d'équipe

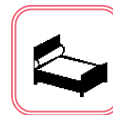
#### Objectifs individuels (pour le manager)

- Se préparer à la prise d'une nouvelle fonction
- Savoir résoudre un écueil, traverser un passage délicat
- Apprendre la conduite du changement, le partage de la vision

#### Objectifs de développement durable

- Bien être au travail et qualité des emplois
- Education et développement des compétences

### POUR QUI



Hôtels, Gîtes, Campings,  
Résidences, Villages  
vacances...



Restauration



Parcs et sites  
touristiques



Organisations touristiques  
OT, CDT, CRT...



Transporteurs  
Voyagistes

ENVIRONNEMENT

HUMAIN  
SOCIAL

ECONOMIE

DEMARCHE  
DD  
GLOABLE

## Coaching

# PERFORMANCES & AUTONOMIE

## Coaching individuel : l'accompagnement du dirigeant



### Etape 1 : Définition du cadre et des objectifs

- Entretien de découverte : faire connaissance et prendre un accord respectif d'accompagnement.
- Fixer les objectifs de l'accompagnement , définition de la mission, besoins, objectifs, moyens...

### Etape 2 : Entretiens mensuels en tête à tête

- 1<sup>er</sup> entretien : analyse comportementale de soi et des autres (but : connaissance commune des comportements et apports relationnels)
- Entretiens suivants : analyse du quotidien et des projets en cours : échange, apport, accord, plan d'actions.

### Etape 3 : Suivi à distance

- Entretiens téléphoniques en alternance avec les entretiens en face à face (suivi des mises en pratiques convenues lors des entretiens)
- Disponibilité téléphonique sur sollicitation (engagement de rappel dans les 12 heures)

## Coaching stratégique d'équipes : processus d'accompagnement



### Le processus d'accompagnement comprend :

- Une analyse avec le manager, voire des membres de l'équipe
- Des ateliers ou des séminaires
- Du team building
- Des supervisions de réunions opérationnelles

**Le rôle du coach** s'appuie sur « l'ici et maintenant » et fait émerger ce qui se passe. Il se **centre sur la réalité** afin que l'équipe soit à un niveau de conscience qui ouvre à l'apprentissage et au changement. Il permet d'enrichir **la dynamique du groupe**. Il intervient sur le **processus du groupe**: confrontation, leadership, décision, négociation...Il fait des **apports théoriques**. Il permet **d'expérimenter** d'autres voies de fonctionnement

## Coûts et durée

*Tarifs et conditions sur devis personnalisé.*



## Code de déontologie

### Le coach

**Compétences** : la compétence du coach est assurée par sa formation dans le domaine du coaching, et son parcours professionnel. Le coach est lui-même supervisé par un confrère senior ; il s'informe et se forme régulièrement sur les évolutions de la discipline.

**Respect des personnes** : le coach s'engage à s'interdire tout abus d'influence et toute référence à ses croyances et appartenances personnelles, s'astreindre au secret professionnel, à orienter son client vers un autre confrère en cas de blocage, ne pas tirer avantages aussi bien financier, social ou sexuel.

**Protection des organisations** : le coach est attentif au métier, aux usages, à la culture, au contexte et aux contraintes de l'organisation pour laquelle il travaille.

**Restitution du donneur d'ordre** : le coach ne peut rendre compte de son action au donneur d'ordre que dans les limites établies avec la personne coachée.

**Equilibre de l'ensemble du système** : le coaching s'exerce dans la synthèse des intérêts de la personne coachée et de son organisation.

### Le coaching

**Démarrage** : lors d'une séance préalable, le coach explicitera sa formation, sa pratique du coaching, sa démarche, son mode de fonctionnement, les objectifs recherchés et signera avec son client un contrat écrit qui précisera la nature du service proposé, les limites et les responsabilités de chacun, le lieu, la durée et la rémunération.

**Engagement** : le coach s'engage à apporter un soutien inconditionnel à son client, à optimiser ses capacités et ses ressources, dans le respect de sa demande. Il l'aide à fixer des objectifs motivants et adaptés. Il l'accompagne dans la mise en œuvre des moyens les plus efficaces pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il adapte son intervention dans le respect des étapes du développement du coaché.

**Responsabilité** : le coach laisse toute la responsabilité de ses décisions à la personne coachée.